



**Commission locale  
de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)  
Réunion du 22 septembre 2016  
Compte-rendu**

**Liste des personnes présentes :**

Christian PAILLOUX, Thierry VALLEIX, Arnaud LAPRA, Sylvie BURLLOT (élus) ;

Emmanuel PENICAUD (personne qualifiée) ;

Francis ROME (DREAL)

Muriel CROS (ABF), Martin VOIRET (CC Les Cheires), Philippe DE LA CHAPELLE (ARCHIPAT).

Assistaient également : MM HAMARD et QUEYLARD (membres du groupe de travail).

**Ordre du Jour :**

- Approbation du compte rendu de la réunion du 2 septembre 2016
- Approbation du règlement
- Questions diverses.

• **Approbation du compte rendu de la réunion du 2 septembre 2016**

Les membres de la commission n'ont pas de remarques particulières, le compte rendu est approuvé.

• **Approbation du règlement**

Philippe de la Chapelle du bureau d'étude ARCHIPAT présente le règlement tel qu'il a été retravaillé depuis la dernière réunion.

L'ensemble des remarques formulées par les différents partenaires a été intégré

M. Cros souligne la nécessité de bien vérifier la compatibilité du règlement de l'AVAP avec le projet de règlement de PLU (hauteur des clôtures notamment).

Ceci fera l'objet d'une attention particulière de la part des élus.

Le nouveau règlement est ainsi approuvé.

En conclusion, la Commission Locale prononce un avis favorable sur l'ensemble du dossier de l'AVAP.

*Compte-rendu établi par Sylvie Burlot, le 15.10.2016*